

Citas S.A.

Événements pour les années 1934 à 1942

1934 — La situation de la Société au 31 décembre 1934 s'améliora grâce à une augmentation du trafic et à une nouvelle réduction des dépenses. Le volume de marchandises transportées atteignit 139.000 tonnes, en comparaison avec 105.000 tonnes durant l'exercice précédent. Depuis le 1er février 1935, de nouveaux tarifs très réduits furent mis en vigueur ; ces réductions furent entièrement à la charge de l'entreprise, qui espéra arriver à un équilibre financier au prochain exercice en augmentant le tonnage qu'elle pourrait manipuler sans augmenter proportionnellement les coûts. (1938 T1/ 198)

1935 — En raison de l'augmentation du tonnage qui traversa ses installations, la Société craignit que les réductions importantes consenties sur ses tarifs de l'année précédente puissent affecter les résultats d'exploitation. Cependant, ces craintes ne furent pas concrétisées ; contrairement à 139.000 tonnes en 1934, le tonnage transité s'éleva à 171.000 tonnes. (1938 T1/ 198)

1936 — En comparaison avec celui de 1935, le volume de marchandises transitées passa de 170.000 tonnes à 200.000 tonnes. Les résultats d'exploitation furent positifs. Selon les résultats obtenus au cours de l'exercice actuel, il fut envisageable qu'à la fin de l'année, la situation soit au moins aussi favorable. Le gouvernement de la Colonie fonda l'Office d'Exploitation des Transports Coloniaux (Otraco) pour unifier les moyens de transport et de manutention. Le Gouvernement prévoyait d'intégrer l'exploitation de la Citas ; des discussions ne trouvèrent pas de solution. (1938 T1/ 198)

1937 — Sur les exercices précédents, le tonnage transité connut une nouvelle augmentation. Le volume du trafic s'éleva à 276.000 tonnes, en comparaison avec 200.000 tonnes en 1936 et 170.000 tonnes en 1935, les bénéfices de l'exploitation augmentèrent en même temps. Les négociations se poursuivirent avec le gouvernement de la Colonie pour récupérer les activités de la Société afin de les incorporer dans l'Office d'Exploitation des Transports Coloniaux (Otraco), mais aucun accord n'aboutit. (1940 T2/ 982)

1938 — Au cours de l'exercice, la Société fut confrontée aux conséquences néfastes de la situation économique mondiale et du ralentissement général des activités. Alors que le tonnage transité augmenta légèrement par rapport à l'exercice 1937, passant de 276.000 tonnes à 281.000 tonnes, les revenus furent affectés par la variation des échelles mobiles basées sur les fluctuations des prix des produits. (1940 T2/ 982)

1939 — Les résultats de l'exercice connurent une baisse par rapport à ceux de l'année précédente en raison de la situation économique. En 1939, le volume de marchandises transitées diminua de 281.000 tonnes à 240.000 tonnes. Le bénéfice fut de francs 6.130.146,81 contre francs 7.353.124,29 en 1938. Le jeu des échelles mobiles basées sur les cours des produits eut également un impact sur ce dernier. En ce qui concerne les dépenses, elles connurent une baisse de francs 471.523,87 par rapport à l'exercice précédent en raison des compressions effectuées. (1940 T2/ 982)

1940 — Pendant les premiers mois de l'année, le trafic connut un ralentissement qui s'aggrava plus tard, lorsque le tonnage traversé par les installations est passé à 210.000 tonnes, contre 240.000 tonnes en 1939. Les performances d'exploitation subirent une baisse par rapport à celles de l'exercice 1939. En comparaison avec 1939, les bénéfices atteignirent francs 6.319.877,35 contre francs 6.120.146,81 ; cette augmentation fut le résultat des sommes encaissées par les clients pour magasiner dans les entrepôts de stocks de produits destinés à l'exportation et qui ne purent pas être réexpédiés en raison des problèmes de transport.

En ce qui concerne les dépenses, elles furent presque identiques à celles de 1939. Les amortissements furent déterminés conformément aux taux habituels. Après la répartition statutaire, le solde disponible, qui s'éleva à francs 951.517,63, fut prélevé pour dotation au fonds de renouvellement.

Le 30 mai 1945, l'assemblée générale extraordinaire prit la décision d'inclure dans le compte de profits et pertes la réserve pour la perte de recettes des bilans précédents ainsi que le fonds de réserve provenant du bénéfice de l'exercice 1939. Après cette décision, il fut possible de verser un dividende équivalent à celui qui fut versé pour l'année 1939. (1946-47 T6/ 2573&74)

1941 — Le tonnage transité atteignit que 204.000 tonnes, contre 210.000 tonnes en 1940. En ce qui concerne les revenus, ils furent de francs 8.664.783,23 contre francs 6.319.877,35 en 1940 ; cette augmentation fut causée par les sommes versées par les clients pour séjour dans les entrepôts, de produits leur appartenant et destinés à l'exportation, entre autres. Les recettes profitèrent également du jeu d'échelles mobiles basées sur les fluctuations des prix des produits. En ce qui concerne les coûts, ils augmentèrent de francs 643.717,20 par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des salaires du personnel indigène, la création d'un fonds de pension pour le personnel européen et d'autres dépenses causées par la guerre justifèrent cette différence. Le solde disponible, après amortissements appliqués aux taux normaux et répartition statutaire, fut prélevé pour dotation au fonds de renouvellement, à savoir francs 1.197.489,26. (1946-47 T6/ 2573&74)

1942 — Au cours de l'exercice, le volume de trafic augmenta considérablement, passant de 204.000 tonnes transitées en 1941 à 267.000 tonnes en 1942. Les revenus en augmentation atteignirent francs 12.521.044,90 contre francs 8.664.783,23 en 1941. En ce qui concerne les dépenses, elles furent influencées par l'augmentation du trafic ainsi que par l'embauche de nouveaux agents européens souvent mal préparés à leur travail et de travailleurs locaux. De plus, l'augmentation des coûts de la vie conduisit les autorités à suggérer publiquement un ajustement des salaires. D'un autre côté, elles demandèrent aux transporteurs et transitaires de se contenter des augmentations causées par les échelles mobiles et de conserver les tarifs des importations à leur niveau d'avant la guerre. En ce qui concerne les amortissements, ceux-ci furent calculés à l'aide des taux standard et le solde bénéficiaire en tint compte. Comme pour les exercices 1940 et 1941, après la répartition statutaire, le solde disponible, qui s'éleva à francs 1.180.382,48, fut prélevé pour dotation au fonds de renouvellement. (1946-47 T6/ 2573&74)